

L 15. Dez.78 17

p.B.25.31.Can.6-LG/wn

Berne, le 11 décembre 1978

Note à Monsieur l'Ambassadeur HegnerVoyage d'étude en Suisse du Commissaire
aux langues officielles du Canada

Ce périple s'est déroulé selon le programme quelque peu
./. modifié qui est joint en annexe.

Aucune difficulté matérielle ou d'organisation n'a surgi.

Pour ce qui est de l'objet même du voyage, à savoir la
question des langues, les résultats semblent en avoir été posi-
tifs, et cela pour les raisons suivantes :

- l'éventail des visites était assez large pour refléter de
façon au moins superficielle la diversité suisse (tessinoise
et romanche incluses);
- la compétence, la franchise, et le souci d'objectivité dont
les interlocuteurs de M. Yalden ont fait preuve, ainsi que
le soin consacré à la préparation des conversations (incluant
la remise de documents y relatifs) ont été de règle;
- chaque rencontre a permis de mettre en lumière un élément
nouveau et complémentaire quant à l'usage de nos langues,
et de ce fait sur le fédéralisme et les institutions helvétiques;
- du côté suisse, l'intérêt pour le Canada s'est révélé très vif.

La délégation canadienne a paru satisfaite de chacun de ces
entretiens, où elle a pu obtenir les renseignements et les opinions
qui l'intéressaient. Ce séjour lui a donné la possibilité de se
familiariser avec le système suisse et l'esprit dans lequel il est
ressenti et vécu.

Les premières conclusions tirées par M. Yalden de son enquê-
te reviendraient schématiquement à dire que les "recettes" et
moyens appliqués ici ne sont pas transposables dans son pays.

- 2 -

Toutefois, ayant constaté qu'en Suisse les choses ne sont pas aussi simples qu'elles ne le paraissent vues de loin, il repart encouragé dans sa conviction que les remèdes au problème du bilinguisme ne sont pas inexistantes, ainsi qu'en témoigne la Suisse. Il a ainsi l'intention de tenter de démontrer à la population canadienne qu'elle n'est pas seule à devoir faire face à des difficultés de ce type - ce qu'elle tend à croire actuellement - auxquelles se butent, au contraire, bon nombre de pays. Le Commissaire aux langues officielles se trouve dorénavant à même d'en donner la Confédération helvétique pour preuve. Le pays choisi pour cette démonstration devrait provoquer un impact d'autant plus marqué que la tendance générale reviendrait à nous imaginer sans problème.

Par conséquent, l'utilisation que M. Yalden compte faire de ses impressions de voyage chez nous devrait contribuer à répandre une certaine connaissance de la Suisse au Canada. En effet, de par son mandat, il se trouve en contact fréquent avec le public, par le biais de la télévision, de la radio, des journaux, des conférences et des voyages effectués aux quatre coins de son pays. A cela s'ajoutent les relations qu'il entretient avec le Gouvernement et le Parlement, auquel il doit soumettre chaque année un rapport complet de ses activités.

Quelques remarques enfin :

- M. Yalden aime personnellement beaucoup la Suisse, qu'il a connue en tant que membre de la délégation canadienne à la Conférence sur le désarmement;
- lors de son voyage, il a accordé une interview pour une émission radiophonique régionale bernoise;
- M. Yalden a beaucoup apprécié d'avoir été reçu pendant une heure par M. le Conseiller fédéral Aubert.

(dicté par Mlle Ledergerber)

Ann. ment.

- Au Secrétaire général du DPF
- Au Secrétariat du Chef du Département
- Ambassade de Suisse, Ottawa
- MM. Lacher et Pahux
- SI / VP

Copies :
L 15. Dez 78 11